

# Réunion du Conseil Municipal du 11 décembre 2012 à 19 heures 30

Date de convocation : 5 décembre 2012

Étaient présents : Robert BOUDON, Jean-Pierre VAISSADE, Christian LAURAIRE, Monique LOUVRIER, Monique DELFAU, Nicolas PASCAL, Michel BOUDON, André BRUNEL  
Étaient absents : Philippe RAYNAL, Lucien VAISSADE

Votants : 8

Secrétaire de séance : Michel BOUDON

## ORDRE DU JOUR

- Travaux d'interconnexion de réseaux : avenant au marché
- DETR : projets 2013
- Tarif pour le déneigement
- Personnel : fin de contrat emploi saisonnier
- Programme des coupes de bois exercice 2013
- Affaires diverses

➤ Approbation du compte rendu de la séance précédente.

*Les élus valident le compte rendu de la séance du 30 novembre 2012*

➤ Travaux d'interconnexion de réseaux : avenant au marché

Monsieur le Maire présente l'avenant au marché MARQUET, concernant les travaux d'interconnexion des réseaux d'alimentation en eau potable.

Quelques aléas de chantier dus à des découvertes d'ouvrages souterrains, de branchements ou de fuites sur des existants ainsi que la prise en compte des dispositions particulières demandées par le Conseil Général du Cantal dans le cadre de la traversée de la RD 365 ont nécessité la réalisation de prestations supplémentaires pour un total de 8 965.00 € HT. L'avenant n°1 porte donc le marché à un montant de 193 162.90 € HT soit 231 022.83 € TTC

*Monsieur le Maire invite le Conseil Municipal :*

- à prendre connaissance de l'avenant
- à l'adopter s'il y a lieu

*Le Conseil Municipal, après avoir pris connaissance de l'avenant et délibéré :*

- approuve l'avenant tel que présenté
- autorise M. le Maire à signer l'avenant n°1 avec l'entreprise MARQUET ;

*(Pour : 8 - Contre : 0 - Abstention : 0)*

➤ DETR : projets 2013

*Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal de décider des projets à déposer au titre de la DETR 2013.*

*Le Conseil Municipal décide de déposer au titre de la DETR 2013, le projet d'aménagement d'espaces publics pour désenclaver les villages d'Esclauzet et du Monteil*

*(Pour : 8 - Contre : 0 - Abstention : 0)*

➤ Tarif pour le déneigement

Le tarif du déneigement est de 70 € TTC de l'heure (délibération du 4/11/2010)

*Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal de décider du tarif à appliquer pour l'hiver 2012/2013.*

*Monsieur Michel BOUDON intéressé à l'affaire quitte la salle des séances et ne participe ni au débat ni au vote.*

*Le Conseil Municipal après en avoir délibéré décide de fixer le tarif horaire de déneigement à 70 € HT à compter de l'hiver 2012-2013.*

*(Pour : 7 - Contre : 0 - Abstention : 0)*

➤ Personnel : fin de contrat emploi saisonnier

Monsieur le Maire informe le Conseil que le contrat saisonnier de M. Jean-Patrick MATHIEU arrive à échéance le 31/12/2012.

*Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal de se prononcer sur le maintien d'un contrat d'agent d'entretien à l'année.*

*Le Conseil Municipal charge M. le Maire de se renseigner sur les contrats possible.*

*(Pour : 8 - Contre : 0 - Abstention : 0)*

➤ Programme des coupes de bois 2013

Présentation du programme des coupes de bois prévu par l'ONF dans les forêts de la commune bénéficiant du Régime forestier à savoir :

- une coupe d'amélioration en forêt sectionale des Mazes, parcelle 20 (A+B) et parcelle 21
- une coupe d'amélioration en forêt sectionale des Vayssières-Hautes, parcelle 32

*Le Conseil Municipal valide le programme des coupes proposé par l'ONF.*

*(Pour : 8 - Contre : 0 - Abstention : 0)*

➤ Affaires diverses

• Travaux de réparation de chaussées suite aux recherches de fuites d'eau

Présentation du devis de l'entreprise SOULENQ de Mur de Barrez. Il est décidé de demander un devis à d'autres entreprises.

• Branchements agricoles dans le cadre des travaux d'interconnexion de réseaux AEP

Dans le cadre des travaux d'interconnexion de réseaux AEP, trois branchements agricoles ont été installés.

*Monsieur le Maire demande au Conseil de fixer le tarif pour ces branchements en sachant que les 3 compteurs sont posés dans le même regard et qu'il n'est donc pas possible d'appliquer le tarif de 1000 € fixé en séance du 30 novembre 2012 qui comprend la pose du compteur + le regard.*

***Le Conseil Municipal décide de fixer à 500 € le prix de chacun de ces trois branchements***

*(Pour : 8 - Contre : 0 - Abstention : 0)*

• Décision modificative budget principal

Monsieur fait savoir qu'afin de prendre en compte des dépenses supplémentaires non connues au moment du vote du budget primitif, il convient d'inscrire des crédits supplémentaires.

FONCTIONNEMENT					
DÉPENSES			RECETTES		
Article	Désignation	Montant	Article	Désignation	Montant
61521	Entretien de terrains	- 271.00			
73925	Fonds de péréquation des recettes fiscales	271.00			
<b>TOTAL</b>		<b>0.00</b>	<b>TOTAL</b>		<b>0.00</b>

*Le Conseil Municipal, après avoir entendu l'exposé du Maire et délibéré :*

- *approuve la réalisation des écritures comptables décrites ci-dessus*
- *approuve la décision modificative n° 2 du Budget 2012 de la commune*

*(Pour : 8 - Contre : 0 - Abstention : 0)*

• Demande d'une lampe municipale

Demande faite par M. COUMOUL Jean-Noël qu'une lampe municipale soit posée à l'accès de son bâtiment agricole.

Demande rejetée, car les lampes municipales servent à éclairer les voies publiques et non chaque construction, or une lampe est déjà placée sur la voie communale devant la maison. De plus de nombreux bâtiments agricoles sont isolés des habitations ce qui engendrerai d'autres demandes.

- Déneigement des voies départementales

Dans le cadre du déneigement des départementales 65 et 365, il est décidé d'écrire à M. le Président du Conseil Général afin qu'il soit fait quelque chose pour que les voies soient dégagées plus tôt et non après 8 heures comme cela est le cas actuellement, afin que les personnes qui partent au travail puisse y accéder sans difficulté.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 heures 45.

Le Maire,  
Robert BOUDON,

Jean-Pierre VAISSADE

Christian LAURAIRE

Monique LOUVRIER

Monique DELFAU

Nicolas PASCAL

Michel BOUDON

André BRUNEL